



HAL
open science

Les communautés pour la transition agroécologique : Proposition d'un cadre conceptuel interdisciplinaire et éclairages pour les communautés engagées pour l'agroécologie

Gwen Christiansen, Lorenzo Carré, Laurent Hazard, Rachel Levy

► To cite this version:

Gwen Christiansen, Lorenzo Carré, Laurent Hazard, Rachel Levy. Les communautés pour la transition agroécologique : Proposition d'un cadre conceptuel interdisciplinaire et éclairages pour les communautés engagées pour l'agroécologie. UMR AGIR INRAE; LEREPS, Laboratoire d'études sur les politiques, l'économie et les systèmes sociaux, Université Toulouse 1 Capitole, 2 rue du Doyen Gabriel Marty, 31000 Toulouse; ENSFEA. 2024. hal-04818471

HAL Id: hal-04818471

<https://hal.inrae.fr/hal-04818471v1>

Submitted on 4 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les communautés pour la transition agroécologique :

Proposition d'un cadre conceptuel interdisciplinaire
et éclairages pour les communautés engagées pour l'agroécologie

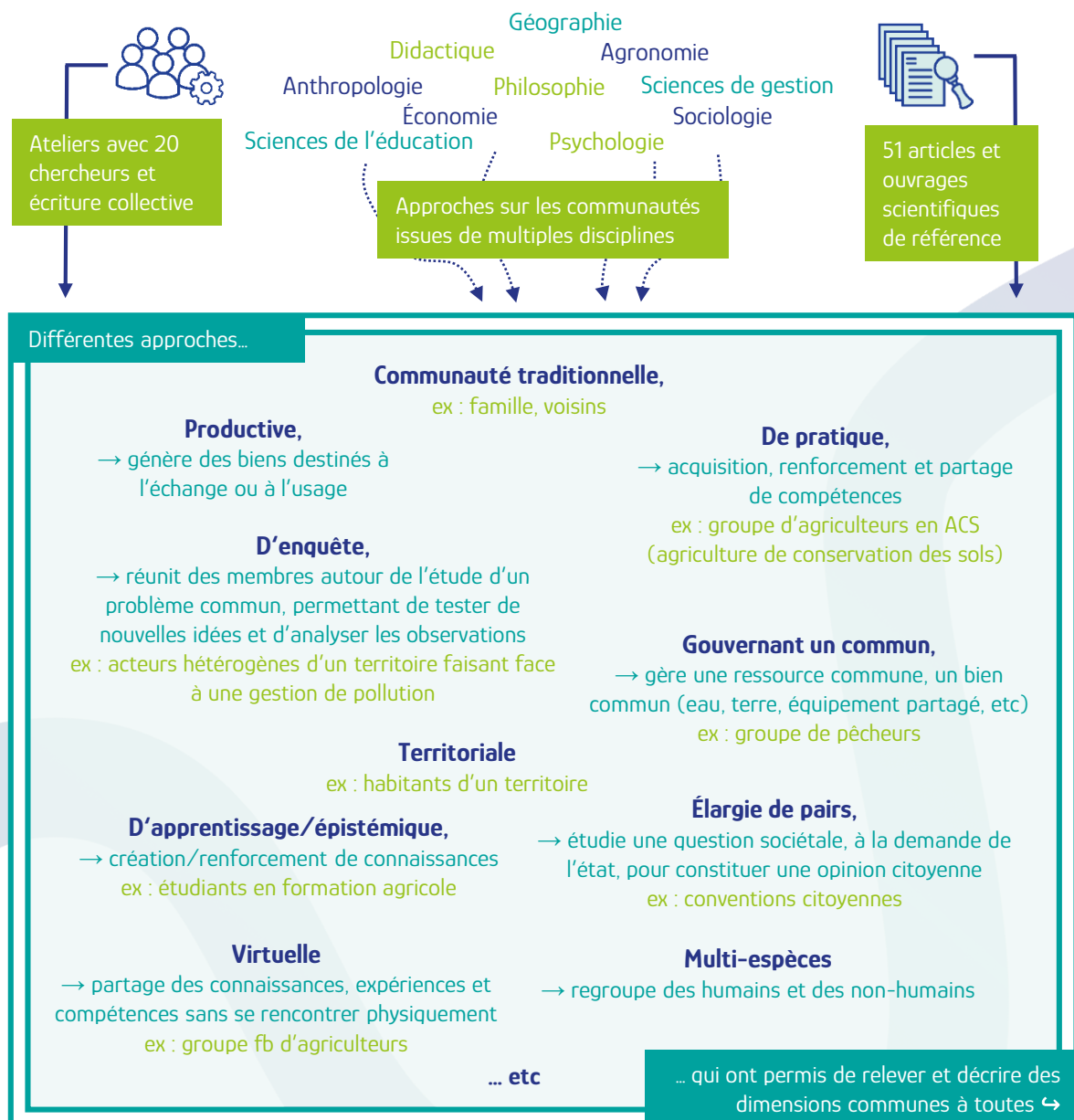


La transition agroécologique (TAE) n'est pas qu'affaire d'innovations techniques !

L'appartenance à un collectif est une ressource importante pour les agriculteurs afin de conduire les changements nécessaires aux transitions. Le collectif est une source de réassurance, de partage des risques, d'inspiration, de conseil et de cadrage. Il contribue à renouveler les normes professionnelles, à reconstruire un sens commun et donne du pouvoir à ses membres.

→ Or, il y a un déficit de connaissances sur les processus conduisant au changement des pratiques et sur l'articulation entre action publique, action collective et projets individuels au sein des communautés.

Développer une perspective pluridisciplinaire sur ce concept, permet d'accompagner ces communautés pour émerger, se renforcer et se diffuser.



Les caractéristiques fondamentales d'une communauté

Le cadre conceptuel conçu par les chercheurs a permis d'identifier 3 dimensions communes à toutes les approches théoriques. Ce sont les caractéristiques clés pour appréhender la notion de communauté pour la TAE.

Constructions communes

- Sens : les expériences individuelles et collectives permettent de prendre conscience du sens des actions, d'identifier les tensions, de choisir les directions à prendre, de concevoir une vision partagée de ce qui est possible et désirable.
- Partage et création de ressources matérielles, émotionnelles et cognitives (connaissances, croyances, compétences techniques et psycho-sociales).
- Stratégie : identification de problématiques communes et réponses possibles.
- Outils de gestion et de gouvernance : régulation, évaluation, surveillance/vigilance, règles d'exclusion et d'inclusion (automatique ou via des épreuves), ces règles dépendent de la nature de la communauté (de « choix » ou de « destin »).
- Identité : forgée par l'implication des membres, reconnue par les pairs (et éventuellement les consommateurs si la communauté est productive), génère reconnaissance sociale et légitimité auprès du monde extérieur.

Actions

- Articulation et interdépendance entre actions individuelles et collectives
- Les actions entreprises au sein d'une communauté ont un objet commun
- Elles sont cohérentes avec le sens de la communauté

Sentiments

- D'appartenance
- De confiance
- De co-responsabilité
- De légitimité

Appartenir à une communauté implique de partager ses valeurs et ses croyances (et/ou de participer à leur construction) → En retour, le système de valeurs et de croyances influe sur les décisions des membres.



Agentivité :

Capacité d'un individu à agir de façon intentionnelle sur lui-même, sur les autres et sur son environnement, pouvant conduire à les influencer et à les transformer.

Communauté de choix :

Les changements sont choisis et non imposés, nécessaire pour garantir l'agentivité des membres.

vs

Communauté de destin :

Les changements sont adoptés par la communauté par nécessité ou sous la contrainte.
→ Cela peut conduire à une vision plus autoritaire des transitions agroécologiques.

Actions communes :

On fait une même action avec différentes façons individuelles de le faire.

et

Action conjointes :

Synergie d'actions différentes.

L'individu et la communauté



Les communautés peuvent adopter les désirs des membres et réciproquement.

Elles peuvent constituer des espaces de dialogue pour leur donner accès à de nouveaux points de vue.

Le partage et la création des connaissances et compétences favorisent l'agentivité des individus, leur permettant de prendre des décisions en étant plus et mieux informés et en les aidant à ne pas rester bloqués dans des situations.

L'individualité des membres est maintenue quand ils participent aux 3 étapes d'un processus :

1. Définir le but de l'action
2. Contribuer aux résultats
3. Bénéficier des fruits du travail collectif

Ce qui caractérise une communauté ce sont ses fonctions et non sa taille, son style d'organisation ou de gouvernance.

En général, les tensions et conflits dans les communautés concernent le sens donné aux actions et leur efficacité.

La façon dont la communauté est construite est aussi importante que ce qu'elle construit.

Les communautés, la dimension psychosociale et les normes professionnelles



Les communautés articulent à la fois ressources privées, collectives et publiques, ce qui peut limiter la tendance vers la privatisation des ressources collectives accélérée depuis le début de l'ère agro-industrielle.

Les communautés alternatives (ex : communautés d'échange de semences) peuvent permettre de contester les normes, remettre en cause l'identité professionnelle de « l'agriculture moderne ».

La peur d'être rejeté des communautés conventionnelles peut favoriser le maintien de pratiques conventionnelles, même si les individus sont ouverts au changement. Cette peur peut être contrebalancée en rejoignant une communauté qui partage les valeurs de l'individu. L'influence des communautés professionnelle et familiale sur les pratiques des individus tend à prévaloir sur celle de la communauté éducative. Ex : les jeunes agriculteurs tendent à davantage adopter les pratiques en cours dans leur environnement familial que celles enseignées durant leur formation.

Les communautés peuvent consolider les réseaux formels ou informels où l'innovation se produit en facilitant l'accès à des ressources additionnelles (financières, techniques, mentales).



Les communautés et la TAE à plus large échelle

Elles peuvent constituer des contre-pouvoirs, permettent de porter la voix des « silencieux » jusqu'aux sphères politiques.

Parce qu'elles sont plus pérennes, elles permettent d'ancrer dans la durée les mobilisations citoyennes.

Elles peuvent participer à la reconnaissance de la pluralité des connaissances, vers une agroécologie des savoirs.

Également, elles peuvent jouer un rôle d'intermédiaire, en facilitant les transferts de connaissances et le développement de projets locaux, et offrent un espace propice à l'adoption et à la diffusion d'innovations et contribuent donc aux transitions à des plus larges échelles.

Former aux communautés



Il semble vital que les programmes en enseignement agricole se dotent de contenus permettant le développement de compétences psycho-sociales favorisant la collaboration et la coopération chez les étudiants, futurs membres de communautés d'acteurs. De même, les communautés gagneraient à ce que leurs facilitateurs et animateurs soient formés pour adresser les questions socialement vives (QSV) : animer des débats complexes, soutenir l'esprit critique et favoriser des prises de décisions en étant mieux informé.

Questions socialement vives :

Débats sociaux caractérisés par une absence de consensus parmi les scientifiques, des connaissances changeantes et controversées, une remise en question des systèmes de valeurs et une charge émotionnelle.

Recommandations à destination des facilitateurs et animateurs de communautés

- 1) Le travail pour lequel les facilitateurs sont rémunérés (travail prescrit) est en réalité souvent minime par rapport à la somme des actions effectuées pour soutenir leur communauté (travail réel).
- 2) Ils doivent favoriser les conditions pour que les membres se sentent : inclus, capables de contribuer à la communauté, suffisamment ouverts pour partager leurs idées, doutes et émotions. Cela est nécessaire pour outrepasser les peurs du changement, de l'échec, de l'incertitude, du risque, de l'exclusion : pour atteindre créativité et performance dans toute activité.
- 3) Faciliter l'échange entre membres est prioritaire par rapport à la production de connaissances.

Ce document constitue une synthèse d'un article scientifique rédigé par : Christiansen G., Levy R., Akimowicz M., Berrier C., Cancian N., Chrétien F., Faurie I., Dervillé M., Girard N., Giraud N., Javelle A., Labrousche G., Lenormand P., Lipp A., Marie-Sainte M., Mocquelet L., Wallet F., Hazard L.
Au 04/12/24, cet article est en cours de révision.